



Conseil régional

La Présidente

13 AVR. 2017

Paris, le

Réf. : Cab/VP/VJ/DZA/N°117-79

**Monsieur Jean-Michel RUIZ**  
**Conseiller Régional**  
**Groupe Front de Gauche**  
**Parti communiste Français, Parti de**  
**gauche, Ensemble et République et**  
**Socialisme**  
57 rue Babylone  
75007 PARIS

Monsieur le Conseiller régional,

Je tiens à vous apporter les éléments suivants, en réponse à la question que vous m'avez adressée le 23 février dernier concernant la situation du site Dassault d'Argenteuil.

Tout d'abord, je souhaite rappeler que la région Ile-de-France a la chance de disposer d'une économie équilibrée où l'industrie demeure significative, à côté des sièges sociaux, des services et du tourisme. Elle est ainsi la première région aéronautique de France, la première région française et la deuxième au niveau européen pour la construction automobile.

Avec près de 500 000 emplois industriels, 8% de l'emploi francilien et 18% des effectifs industriels français, l'exécutif régional suit avec la plus grande attention l'évolution de l'industrie en Ile-de-France. Nous devons notamment freiner la lente décroissance industrielle subie dans les années précédentes et c'est pour cela que je suis mobilisée avec le Premier Vice-Président Jérôme CHARTIER pour moderniser notre industrie. Des auditions sont en cours et des conclusions seront rendues d'ici l'été, afin de lancer un véritable plan régional pour l'industrie.

Concernant les évolutions du groupe Dassault aviation, l'exécutif régional a été, et demeurera, attentif aux différentes étapes du plan de spécialisation que le groupe est en train de déployer, notamment pour faire face aux enjeux de compétitivité et réussir son implantation en Inde. Selon son PDG, aucun site ne serait fermé. A ce stade, nous ne disposons donc pas d'informations permettant de préjuger d'une fermeture potentielle du site Dassault d'Argenteuil.

**Conseil régional**

33, rue Barbet-de-Jouy - 75359 Paris cedex 07 SP

Tél. : 01 53 85 53 85 - Fax : 01 53 85 53 89

[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

Je tiens à vous assurer que sur ce dossier, comme sur d'autres, nous sommes en lien étroit avec les services de l'Etat, que ce soit au niveau de la Préfecture ou de la DIRECCTE.

Par ailleurs, vous pouvez être convaincus que nous mènerons, si cela s'avérait nécessaire, toutes les actions utiles, sans nous substituer aux obligations de l'entreprise, pour accompagner les salariés en leur proposant, notamment des formations professionnelles adaptées et de qualité et en mobilisant l'ensemble des moyens relevant de nos compétences.

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Conseiller régional, l'expression de ma haute considération.

*Avec cordialité*

*Valérie Pécresse*

**Valérie PÉCRESSE**